



CONCOURS *de* MACHINES

A M B E R T 2 0 1 7

---

BARÈME DÉTAILLÉ DES POINTS

---



# ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES D'UNE MACHINE

- Un cadre et une fourche
- Un guidon avec potence ou système en tenant lieu
- Une selle avec système d'accroche au cadre la rendant indépendante et réglable
- Deux roues avec jantes, axe de moyeu, système de blocage des roues
- Un système d'entraînement avec pédalier, manivelles
- Une poly-multiplication, avec roue libre
- Un système de freinage AV et AR, indépendants
- Un éclairage AV et AR *permettant de rouler de nuit en autonomie*
- Une pompe
- Une trousse d'outillages
- 2 porte-bidons fixé au cadre
- Avertisseur sur le vélo !
- Un système permettant de transporter **sur le vélo** une charge.

Chaque constructeur devra présenter un dossier détaillant la fabrication de sa machine. Le texte pourra être agrémenté de photos, schémas et tout autre élément permettant de rendre compte au jury du travail réalisé, notamment les pièces maison et modifiées. La configuration complète de la machine devra également figurer dans ce dossier.

**À remettre 15 jours avant au jury.**

La configuration de la machine devra rester la même tout au long du Concours, sous peine d'élimination y compris les pneus et les pédales

**LE POIDS ! DE BASE FIXE A 10.5 Kg en ordre de marche (incluant les ou la sacoche, pédales, pompe, éclairage, outillage) RIEN DANS LES POCHEs !**

- Chaque 100 gr de moins *Bonification* .....20
- Chaque 100 gr de plus *pénalisation*..... 40

## LA VITESSE !

**1<sup>re</sup> épreuve d'environ 200 km : moyenne de 22,5 Km/h**

- 0,5 km/h de moins *pénalisation*..... 20

**2<sup>e</sup> épreuve d'environ 150 km**

- parcours stratégique non tracé avec "checkpoints" à relier en un temps minimum donné au départ (le matin même de l'épreuve)
- 0,5 km/h de moins *pénalisation*..... 20
- "Checkpoint" manquant ..... **ÉLIMINATION**

## BONIFICATIONS

### GARDE - BOUE

- Montage de garde boue AV et AR (efficace, digne de ce nom !) .....100

### PORTE - BAGAGES

- Montage AV ou AR ou les deux .....100

### ÉCLAIRAGE

- Autonome (sans batterie) .....100



## PÉNALITÉS TECHNIQUES

### APPLICABLES LORS DE L'EXAMEN FINAL

---

#### CADRE ET FOURCHE

- Rupture ..... **ÉLIMINATION**
- Fêlure du cadre/fourche, ou rupture ou fêlure d'une partie du cadre/fourche le laissant cependant utilisable.....200
- Déformation du cadre (contrôle visuel) .....200

#### CHANGEMENT DE VITESSE / TRANSMISSION

- Toute rupture ou détérioration rendant inopérant la transmission (indexation, jeu au pédalier, jeu pédales...).....100

#### ÉCLAIRAGE

- Panne AV : .....100
- Panne AR : .....100

#### GARDE-BOUE

- Mauvais positionnement, détérioration .....50

#### FREINS

- Toute rupture ou détérioration rendant inopérant le fonctionnement d'un frein .....200
- De tous les freins..... **ÉLIMINATION**

#### POSTE DE PILOTAGE ( DIRECTION )

- Rupture totale ..... **ÉLIMINATION**
- Tordu, fissurée, jeu excessif .....100

#### OUTILLAGE / POMPE

- Perte .....100

#### PORTE - BIDONS (x2)

- Perte ou bris.....50

#### PORTE-BAGAGES AV ou AR

- Rupture.....100
- Perte de tout ou partie de la charge .... **ÉLIMINATION**

#### ROUES

- Rupture totale ..... **ÉLIMINATION**
- Tordu, fissurée, jeu excessif .....100

#### ROUE LIBRE

- Roue libre non fonctionnelle .....40

#### SELLE, TIGE DE SELLE

- Rupture de la tige ou du chariot de selle, ou de la selle .....200

#### VISSERIE

- Perte ou rupture ou foirage de toute vis ou tout écrou.....20

#### CONFIGURATION

- Changement de configuration du vélo.. **ÉLIMINATION**

## A L'APPRECIATION DU JURY

---

#### PIÈCES "MAISON"

- Toutes les pièces du vélo réalisées par l'artisan, que ce soit : moyeux, pédalier, freins, selle, tige de selle, potence, raccords, pattes de cadre, dérailleur, etc. .... 50 / élément

#### PIÈCES "MODIFIÉES"

- Pièces du marché modifiées par le constructeur.....20 / élément

#### DOSSIER DE FABRICATION

- Niveau de détails, cohérence et qualité de réalisation du dossier .....300



## NOTATION FINALE

---

L'ensemble des points attribués sur le poids de la machine, la vitesse et les bonifications/pénalités comptera pour 50% de la note finale avec la répartition suivante :

- 20% pour les bonifications / pénalités
- 20% pour la vitesse moyenne réalisée lors des épreuves
- 10% pour le poids de la machine

Sur chacun de ces items, les constructeurs seront notés par rapport à la note maximale attribuée, ramenée sur une base de 100 points.

Les 50% restants seront donnés par les notes des appréciations des membres du jury, des constructeurs et du public, avec la répartition suivante :

- 30% pour le jury
- 10% pour les constructeurs
- 10% pour le public